

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

(ACTE 34 VICT., CHAP. 7.)

VINGT-SEPTIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

QUÉBEC, 19 juin, 1899.

L'assemblée s'ouvre à 7.30 heures P.M., sous la présidence de E. W. Méthot, Esq., et M. L. C. Marcoux agit comme Secrétaire.

Le Secrétaire donne lecture des avis publics convoquant l'assemblée, en vertu de la charte.

Sur motion de M. E. W. Méthot, secondé par M. J. D. Brousseau, Messieurs Amédée Robitaille et C. Labrèque sont nommés scrutateurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :